Vol. XXXVI — Saint-Boniface, Manitoba, 31 Juillet 1907. — No. 38

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis ... $1.00 par année
Etranger ... 2.00

TARIF DES ANNONCES
Une insertion, par ligne ... 12 cents
Chaque insertion subséquente ... 8 "

N. B.—Les annonces de naissance, mariage et sépulture seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE [illegible] à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Notes Politiques

Certains journaux de Winnipeg ont anoncé la semaine dernière que l'Eglise de Rome avait fait des changements dans les règles concernant l'*annulation* des mariages.

C'est mal parler ; l'Eglise n'a jamais annulé un seul mariage ; n'en annulera jamais : n'a jamais eu d'autre règle à ce sujet que toute personne mariée doit rester mariée. Et cette règle ne changera point. L'Eglise a déclaré que tel ou tel mariage n'avait jamais été validement contracté, mais à cela s'est toujours borné son action.

Autre chose est d'annuler un mariage, un vrai ; autre chose est de constater qu'une union, soi-disant matrimoniale, n'a jamais eu le caractère du mariage.

* * *

La *Presse* du 23 courant fausse, sciemment ou inconsciemment, la vérité quand elle dit qu'autrefois "le sénat repoussait systématiquement les projets de loi adoptés par la Chambre des Communes."

Les principales mesures rejetées alors par le sénat furent la construction des chemins du Yukon et l'achat du chemin de Drummond.

Or, la construction du chemin du Yukon ne reçut pas la sanction du Sénat, non pas qu'il fût opposé à la construction d'un chemin, mais parce que le chemin auquel pourvoyait la mesure du gouvernement, n'était qu'un misérable tramway, en faveur duquel le gouvernement proposait d'aliéner tout un royaume, au détriment des mineurs qui cherchaient alors leur vie de ce côté.

C'était au point que plusieurs libéraux des Communes, qui, ne voulurent point alors voter contre le gouvernement libéral, par esprit de parti, désapprouvaient eux-mêmes la transaction et ne cachèrent point qu'ils comptaient sur le Sénat pour le rejet de la mesure.

C'est encore au point qu'après le vote, des libéraux, ayant voté avec le gouvernement, ont déclaré que la majorité, alors conservatrice, comme le dit la *Presse*, avait bien fait d'avoir tué cette mesure.

La même chose pour l'achat du Drummond !

Le Sénat a sauvé au pays, par sa première action sur cette mesure, tout près d'un million.

Quand le gouvernement est revenu avec sa mesure, avec des conditions moins désavantageuses pour les finances du pays, le Sénat a laissé passer la mesure.

Le gouvernement, ayant modifié cette mesure la seconde fois, a prouvé lui-même par là que le Sénat avait eu raison la première fois.

En somme, la *Presse*, par son assertion ci-dessus rapportée, se fait l'adepte des libéraux, dont elle est maintenant l'organe.

Ils ont toujours à la bouche les mots de liberté, d'indépendance. Mais quand on en vient à l'application, ils ne veulent point permettre à un corps public, comme le Sénat, d'exprimer librement, avec indépendance et bonne foi, son opinion sur les mesures qui lui sont soumises; il faudrait s'aplatir devant eux.

***

A noter cette opinion de la *Presse* :

"La société doit faire quelque chose pour les bébés de la classe ouvrière, car *en permettant le travail de la femme, de la jeune fille, elle les a privés d'une partie des soins et de la surveillance que les bébés plus fortunés reçoivent de leurs mères et de leurs grandes sœurs.*

***

La *Croix* publie de longues listes de souscriptions, souscriptions destinées à sustenter ce journal.

Mettons, sans discuter, que la *Croix* fasse du bien, ne peut-on pas émettre l'idée que si ces souscriptions prenaient le chemin de la colonisation ou des écoles catholiques, là ou les lois ne permettent pas à ces dernières d'exister, la somme de bien serait bien plus grande.

***

En parlant de l'Ouest canadien le *Temps*, d'Ottawa, s'exprime comme suit :

"Des fils de cultivateurs des provinces de Québec et d'Ontario s'y portent en grand nombre."

Plût au ciel que cette assertion fût aussi vraie pour Québec que pour Ontario ! Nous ne serions pas dominés par les représentants de cette dernière province.

Que n'a-t-on obéi, le long du St-Laurent, à l'invite de Sir Geo. E. Cartier, criant : *All aboard for the West!!*

***

La rumeur s'accrédite que la plupart des Japonais qui immigrent actuellement sur le continent américain, sont des soldats, beaucoup avec des états de service dans la guerre Russo-Japonaise.

Deux Livres a lire

(*Communiqué*)

Nous avons publié, le 26 juin dernier, en rendant compte des fêtes de St-Jean-Baptiste, le texte de la remarquable et si opportune adresse présentée à S. G. Mgr l'Archevêque par M. Collin, président de l'Association St. Jean-Baptiste de St. Boniface. On sait que cette adresse s'élève avec un à propos incontestable contre la conspiration maçonnique universelle qui a pour but devenu évident maintenant, à la lumière des événements de France, la destruction, par tous les moyens, du Christianisme, de la Religion, des moeurs et des institutions chrétiennes.

Nous avons aussi publié l'analyse de l'éloquente réponse faite à cette adresse mémorable par Langevin.

Cette adresse et cette réponse donnent une grande actualité à deux publications récentes que l'on doit signaler au peuple canadien français. Ils sont de nature à l'éclairer pleinement sur le danger.

Ces ouvrages véritablement populaires sont tous deux d'une haute valeur documentaire et d'une lecture intéressante ; tous deux sont dûs à des écrivains Canadiens-français d'un rare talent, tous deux méritent d'être des livres de propagande populaire, tous deux en un mot sont des oeuvres de "vraie lumière".

* * *

Le premier est intitulé : *La ligue de l'Enseignement*. Histoire d'une conspiration maçonnique à Montréal, par Henri Bernard. Nouvelle édition, revue augmentée et précédé d'une lettre du Comte A. de Mun, membre du Parlement et de l'Académie française, 1904 Notre Dame-des-Neiges Ouest, P. Q. Dédié aux pères de famille et à l'épiscopat.

Cet ouvrage écrit avec verve et d'une logique irréfutable, a fait la "Vraie Lumière" sur une organisation maçonnique importée de France à laquelle l'auteur a porté un coup décisif.

* * *

Le second ouvrage d'une portée plus générale, d'une lucidité vraiment exceptionnelle, est intitulé : *Le fléau maçonnique* par l'abbé J. Antoine Huot, Québec. 1906. Dussault et Proulx, imprimeurs, (librairie du clergé, J. P. Garneau, 6 rue de la Fabrique Québec).

* * *

Cette publication revêtue de l'imprimatur de l'archevêque de Quebec, résume magistralement l'histoire de la Franc Maçonnerie dès ses origines, ses doctrines, son but, son organisation, le rôle que jouent les Juifs. Elle contient aussi un chapitre très important sur la maçonnerie américaine.

La conclusion de l'ouvrage s'impose aux meditations de tous; elle indique la voie à suivre, par l'organisation catholique, pour déjouer le complôt maçonnique.

Le dernier mandement, de S. G. Mgr Bégin, sur l'Action Sociale chrétienne est une admirable confirmation de cette conclusion.

Il serait à désirer que ce mandement épiscopal fut également publié sous forme de tract populaire à bon marché, avec le bref non moins admirable de SS. Pie X.

* * *

Les deux ouvrages que nous venons de recommander à la propagande populaire, et spécialement à l'Association de St. Jean-Baptiste qui représente si bien en Manitoba le sentiment national—se trouvent à Winnipeg et à St. Boniface à la librairie Kéroack. Leur prix les met à la portée de tous.

Le Manitoba.

MERCREDI, 31 JUILLET 1907

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface

La ville de Saint-Boniface a vu se dérouler une grande fête religieuse: les noces d'argent sacerdotales de Sa Grandeur Mgr Langevin, Archevêque de Saint-Boniface.

Nous associons notre voix aux voix nombreuses qui ont offert des hommages à notre premier pasteur. Nous demandons au Ciel d'accorder ses faveurs au distingué jubilaire et de féconder ses œuvres. Les œuvres de l'Eglise! Elles exigent pour réussir une foi ardente chez les promoteurs, une coopération dévouée chez les fidèles. L'archidiocèse de Saint-Boniface possède ces éléments de force et de vitalité. Les fêtes qui se sont déroulées ici disent quelle réelle solidarité existe entre le pasteur et ses ouailles. Au milieu des soucis des responsabilités du sacerdoce et de l'épiscopat, ce sentiment de sympathie réciproque doit être pour Mgr l'archevêque une consolation et un reconfort.

Mgr Dugas, protonotaire, vicaire général de l'Archidiocèse, arrivait mercredi de la province de Québec accompagné de plusieurs prélats et prêtres éminents désireux d'honorer Mgr l'Archevêque. Nommons parmi eux, Mgr Racicot, coadjuteur de Mgr Bruchési, de Montréal.

* * *

Les cérémonies ont commencé dimanche, à la grand'messe, à la cathédrale.

Mgr l'archevêque occupait son trône, en *magna cappa*; il avait à sa droite le R. P. Dandurand, O. M. I., le doyen du clergé canadien; à sa gauche, M. l'abbé Paré.

Mgr Racicot, coadjuteur de Mgr Bruchési, oncle de Mgr Langevin, célébrait la messe; assistant: M. l'abbé Woodcutter; diacre, M. l'abbé Boivin; sous-diacre, M. l'abbé Bellavance.

La maîtrise a chanté avec talent la "Messe des Pèlerins" de *Boueri*.

Notons aussi une belle décoration de l'autel et des murs de la cathédrale. Dans la voûte, on lisait en lettres d'or cette inscription: *Tu es Sacerdos in æternum*. Immédiatement audessus du maître-autel, se trouvait l'écusson de Mgr l'Archevêque.

Après la messe, Son Honneur le maire Bertrand présenta à Sa Grandeur l'adresse suivante:

A Sa Grandeur Louis Philippe Adélard Langevin, O. M. I. Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Permettez à la partie laïque de votre troupeau, que j'ai l'honneur de représenter, de vous offrir les félicitations et les vœux qu'appelle tout naturellement l'occasion d'une fête comme celle que nous célébrons aujourd'hui.

Dans la personne de ce jeune prêtre qui recevait l'onction sacerdotale, en juillet 1882, promettant de consacrer sa vie au service de Dieu, et à l'extension de son règne sur la terre, la Providence préparait un digne successeur à l'éminent archevêque de Saint-Boniface dont la carrière bien remplie tirait à sa fin. Ce jour, nous le comprenons, fut un jour bien mémorable dans votre vie, un jour que vous ne vous rappelez jamais qu'avec une vive émotion. En effet, quoi de plus grand, quoi de plus admirable que de voir un jeune homme, rempli de talents, de santé, de nobles aspirations, capable des ambitions les plus légitimes et les plus hautes dans le monde, quitter ce même monde, qui l'invite avec tous ses charmes et ses attraits, pour se renoncer lui-même et se vouer au service de Dieu et au service de son prochain pendant toute sa vie. Ce sacrifice, vous l'avez fait, Monseigneur. Dieu, qui en voyait la grandeur, a voulu le rendre plus efficace, en vous élevant à la haute, noble et sainte mission



Sa Grandeur Mgr Langevin, Archevêque de Saint-Boniface

de conduire et guider une partie de son troupeau. Je le sais, Monseigneur, ce n'est ni la gloire ni le commandement que vous cherchiez alors dans votre humilité de jeune lévite, mais la plus grande, la dernière, l'éternelle récompense, voilà celle que vous aviez en vue, et qui viendra sûrement en son temps. Déjà 25 années de labeur apostolique ont préparé la voie au triomphe; encore un quart de siècle de dévouement et de sainteté vous assurera un trône et une gloire auprès desquels toutes les splendeurs réunies du monde ne sont que vanité et fumée. C'est le vœu suprême de vos ouailles que vous conduisez avec tant de zèle et de succès dans les sentiers de la justice et de la sainteté et qui ont la ferme espérance de participer finalement avec vous au bonheur des élus.

Monseigneur, vous n'avez pas voulu que vos enfants vous offrissent à vous personnellement, un cadeau, qui dans la circonstance, aurait pourtant été si convenable; vous n'avez pensé qu'au succès d'une des grandes œuvres de votre carrière épiscopale, de cette Cathédrale qui restera après vous comme un monument de votre zèle pour la gloire de Dieu.

Nous nous sommes inclinés devant votre désir, et je suis heureux de vous présenter au nom de mes concitoyens le produit d'une souscription pour votre cathédrale, organisée spécialement à l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire de votre prêtrise. C'est sans doute un bien modeste cadeau si on considère la grandeur de l'entreprise qu'il est destiné à aider, mais daignez vous souvenir, Monseigneur, qu'il n'y a pas de millionnaires parmi nous et croyez bien que cette légère offrande vient du cœur plus que de la bourse de vos enfants.

Saint-Boniface 30 juillet, 1907.

Pour les Paroissiens de Saint-Boniface.

THEO. BERTRAND,
Maire

Mgr l'Archevêque remercia avec effusion monsieur le maire et les citoyens de cette belle et sincère adresse. Sa Grandeur parla longuement et affectueusement à ses ouailles. Semblables allocutions ne sont guère faites pour la publicité, tant leur caractère est intime. Nous pouvons bien cependant dire que Mgr l'Archevêque a rendu hommage à l'attachement de ses ouailles pour sa personne et a proclamé avec beaucoup d'onction son propre attachement pour ses ouailles. Monseigneur a appuyé sur ce fait que c'était surtout la ville de Saint-Boniface qui bâtissait la cathédrale et que la souscription actuelle (N. D. de la R. $2800.00) était reçue avec grande reconnaissance. Sa Grandeur parla ensuite avec abandon des luttes qu'Elle a soutenues, en commun avec les catholiques de l'Ouest, et déclara que, en dépit de son amour de la paix, il lui faudrait toujours revendiquer les droits des siens chaque fois qu'on les méconnaîtrait.

* * *

MARDI

A neuf heures et demi du matin, il y avait messe solennelle d'actions de grâces à la Cathédrale. Mgr l'Archevêque officiait assisté par M. l'abbé Cherrier; diacre et sous-diacre d'honneur, les RR. PP. Magnan O M.I. et Dugas, S. J; diacre et sous-diacre d'office, M. l'abbé Vorst et M. l'abbé Bellavance.

Le sermon a été donné par Sa Grandeur Mgr Racicot. Le prédicateur a développé avec force cette thèse que le sacerdoce est la dignité la plus grande et la plus sainte de ce monde; que le prêtre est un intermédiaire direct entre Dieu et les hommes et que ce saint état doit commander l'amour et la reconnaissance des fidèles envers l'Eglise, dont le prêtre distribue libéralement les divins bienfaits. Le sacerdoce, a dit Mgr Racicot, revêt un caractère plus grand encore quand il est uni aux solennelles fonctions de l'épiscopat. Sa Grandeur, passant à un ordre de choses plus immédiat et plus intime offrit des actions de grâces au Ciel pour les bienfaits dont l'Eglise de Saint-Boniface et son titulaire étaient comblés.

La maîtrise de la cathédrale sous la direction de M. Salé, a donné de grande musique.

Nous avons déjà parlé de la décoration; elle avait encore été embellie pour la cérémonie d'hier.

Le chœur et la nef étaient entièrement remplis; les RR. PP. Oblats du Manitoba et de la Saskatchewan sont en ce moment en retraite au Juniorat de St-Boniface; le clergé séculier est également en retraite au collège, de sorte que jamais peut-être, avons nous vu dans notre ville un aussi grand nombre de prêtres et religieux réunis.

C'est un spectacle qui ne manque pas de grandeur, et qui a rehaussé d'une manière singulière les fêtes du jubilé.

Après l'office religieux, il y eu banquet d'honneur au palais et présentation d'une adresse par le clergé. Cette adresse a été lue par M. l'abbé Giroux.

Monseigneur Langevin appartient à une très ancienne famille canadienne des bords du Saint-Laurent. Son père, François-Théophile Langevin, naquit à Varennes. D'abord élève du collège de Saint-Hyacinthe, en même temps que Monseigneur Taché,—d'illustre mémoire,— et le regretté M. le Sénateur Girard, il en sortit pour embrasser la profession du notariat. Il épousa Melle Marie-Pamela Racicot, fille de M. le notaire Racicot, du Sault-au-Récollet qui avait confié l'éducation de sa fille aux soins éclairés des Dames du Sacré-Cœur, pendant qu'un autre de ses enfants se préparait au sacerdoce. Ce dernier est depuis devenu Mgr Z. Racicot, coadjuteur de Mgr l'Archevêque de Montréal.

C'est de ce mariage que naquit Monseigneur Langevin, le 23 août 1855, à Saint-Isidore, paroisse du comté de *Laprairie*, dans la province de Québec, où le jeune notaire était fixé pour l'exercice de sa profession. Il fut, dès le lendemain, baptisé sous les noms de Louis-Philippe-Adélard, à St-Rémi, paroisse voisine, par M. l'abbé J. B Lemonde. L'absence du curé de St-Isidore, M. l'abbé Narcisse Trudel, alors en retraite pastorale, explique l'accomplissement de cette pieuse cérémonie en dehors de la paroisse natale. L'heureuse foi de nos pères les portait à ne pas priver d'un seul jour leurs nouveaux nés des grâces du sacrement qui fait les chrétiens.

Il y avait alors dans la paroisse de Saint-Isidore un français, né en Lorraine, qui tenait, avec sa femme, une école élémentaire. C'est de cette dernière que l'enfant qui devait être l'Archevêque de Saint-Boniface, reçut ses premières leçons d'alphabet. M. Mancotel,—c'est le nom de l'instituteur,—le prit ensuite sous ses soins, et lui procura l'instruction préparatoire aux études classiques.

Il venait de faire sa première communion, après y avoir été pieusement préparé par M. l'abbé Edmond Duprat, maintenant curé de Sainte-Philomène, quand en 1867, il entra au Collège de Montréal pour y faire son cours complet. Il passa huit ans dans cette grande maison d'éducation.

Sa piété poussant le jeune élève vers l'état ecclésiastique, il prit la soutane en 1875, et dès lors fut chargé de l'enseignement du latin; d'abord des éléments, puis de la seconde année, enfin de la syntaxe. En 1877, il passe au grand séminaire où il demeure jusqu'en 1878, mais alors, frappé d'épuisement par suite de l'enseignement, il est obligé de quitter momentanément le séminaire et de prendre quelque repos.

Il reparait cependant en 1879, au Collège de Montréal, comme surveillant.

L'année suivante, 1880, le jeune clerc passe au Collège Sainte-Marie, chez les RR. PP. Jésuites, en qualité de surveillant. Déjà, il avait reçu, au grand séminaire de Montréal, des mains de Monseigneur Fabre, les ordres sacrés, jusqu'au diaconat inclusivement. Durant les vacances, il avait eu l'occasion de servir ce dernier en qualité de secrétaire intérimaire, pendant la visite pastorale.

M. l'abbé Langevin méditait alors un grand changement dans son existence; son âme avide de souffrir quelque chose pour la gloire de Dieu n'avait pu rester insensible aux éloquents appels de Monseigneur Grandin et du Père Lacombe, et, pour pouvoir un jour partager les travaux et les peines de ces apôtres, il demanda en 1881 de pouvoir entrer dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Sa demande ayant été agréée, il se rendit au Noviciat de Lachine où il se forma à la vie religieuse sous la direction du R. P. Boisramée. Le 25 juillet 1882 il prononçait ses vœux perpétuels devant le R. P. Antoine et le 30 du même mois il recevait la prêtrise des mains de Monseigneur Fabre dans une chapelle élevée par son oncle, Monsieur le chanoine Racicot, la chapelle des Sœurs du Bon Pasteur à Montréal.

De 1882 à 1885, le jeune prêtre oblat exerça les fonctions de missionnaire à l'Eglise Saint-Pierre, de Montréal, sous la direction du révérend Père Lefebvre.

En 1885, ses supérieurs le font passer au Collège d'Ottawa. Il y demeure jusqu'en 1893, et y devient directeur du grand séminaire, sous-doyen de la faculté de théologie, professeur de morale et d'éloquence sacrée. Au milieu des occupations d'un travail si absorbant, il exerce en outre pendant deux ans, les fonctions de chapelain au couvent de Notre-Dame du Sacré Cœur (d'Ottawa) et d'assistant-chapelain au Bon Pasteur, dans la même ville.

Monseigneur Langevin a donc passé la plus grande partie de sa vie sacerdotale dans la capitale canadienne, et nous savons qu'il y a eu les rapports les plus cordiaux avec Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa.

Mais la Providence avait décrété que son zèle s'exercerait ailleurs.

Le 1er juillet 1893, il arrivait à Saint-Boniface, envoyé par ses supérieurs, à la demande expresse de celui qui y occupait alors avec tant d'éclat le siège archiépiscopal. Le Rév. Père Langevin devenait le vicaire des missions.

On le désignait déjà comme le futur coadjuteur de Monseigneur Taché, avec droit de succession.

En le recevant, Monseigneur Taché lui dit: "Il y a dix ans que je vous demande. Nos deux existences se confondront désormais en une seule. Vous n'aurai pas de secrets pour moi, et je n'en aurai pas pour vous."

Cette intimité ne devait point, hélas! durer longtemps. La faux tranchante de la mort devait en interrompre la douceur moins d'un an après.

Cependant, en mars 1894, le Rev. Père Langevin dut ajouter à ses labeurs ceux de curé de l'église Sainte-Marie de Winnipeg. Il occupait ce double poste—vicaire des missions et curé de Sainte-Marie—quand à la fin de juin 1895, il dut monter en chaire et annoncer, dans un discours éloquent, entrecoupé de sanglots, le grand deuil qui venait de frapper l'Eglise de Saint-Boniface.

Sept mois après, notre Saint-Père le Pape l'appelait à mettre fin à ce deuil en montant sur le siège de Saint-Boniface.

Ce siège est métropolitain et sa juridiction archiépiscopale s'étend sur toute la Puissance du Canada situé à l'Ouest du 91° de longitude occidentale à l'exception de l'île de Vancouver. La Province Ecclésiastique de Saint-Boniface est donc bornée au Sud par les Etats-Unis d'Amérique, à l'Ouest par l'Océan Pacifique et le territoire de l'Alaska, au Nord par l'Océan Glacial Arctique et à l'Est par le 91° de longitude. C'est une superficie grande près de onze fois comme la France et plus de la moitié de l'Europe. Cette province comprte 3 diocèses: Saint-Boniface, Saint-Albert, New-westminster et 2 vicariats apostoliques: Athabaska-Mackenzie et Saskatchewan.

La Question du Pont

Son Honneur le maire Bertrand et les conseillers Marion, Cusson, Metcalfe, Howden et Collin ont tenu une conférence, vendredi dernier avec le comité chargé par le Conseil de Ville de Winnipeg de s'enquérir de la construction possible d'un nouveau pont entre Winnipeg et Saint-Boniface.

L'arrangement qu'on propose revêtirait la forme d'un contrat entre les deux villes. Le pont partant de la rue McDermott coûterait $240,000 dont $50,000 serait payées par Saint-Boniface; la ville de Winnipeg contrôlerait le pont et nous nous engagerions à payer pour entretien un montant égal à notre contribution à l'érection. Le pont serait propriété conjointe des deux villes, en proportion de la contribution de chacune.

BONIN—BEAUPRE

Ce matin, M. Henri Bonin, de la maison Richardson & Bishop, de Winnipeg, épousait Melle Alice Beaupré, fille de notre concitoyen, M. E. Beaupré. La bénédiction nuptiale a été donnée à la cathédrale, par Mgr Dugas.

Les parents et amis des deux familles assistaient en grand nombre à la cérémonie, pendant laquelle il y eut musique d'orchestre.

Le déjeuner de noces a été servi chez M. Beaupré, père de la mariée.

Les nouveaux époux, auxquels nous offrons des vœux de bonheur, sont partis en voyage de noces dans l'Est.

Lundi soir les amis de M. Bonin, en nombre, lui ont présenté des élicitations accompagnées d'un aimable cadeau.

—1200 japonais sont arrivés à Vancouver la semaine dernière, probablement amenés ici par les compagnies de chemins et autres grandes industries désireuses de s'assurer une main-d'œuvre économique. La Colombie Anglaise paraît se révolter en masse contre ces intrusions du travail étranger qu'on regarde comme une menace aux travailleurs blancs.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—On demande immédiatement deux typographes. S'adresser au MANITOBA.

—Winnipeg Beach et Kenora sont les places d'eau les plus fréquentées de la saison.

—La fanfare de Norwood a donné une jolie excursion sur l'Alexandra jeudi soir.

—M. Emile Gauvin, de Duluth, est en promenade chez sa mère madame Gauvin, de cette ville.

—La commission des Chemins de Fer a siégé à Calgary une bonne partie de la semaine dernière.

—A louer, possession au 25 août, un bureau ou magasin No 42 Avenue Provencher. S'adresser à A. Gauvin.

—L'Hon. C. H. Campbell, procureur-général, est arrivé jeudi, d'Angleterre, où il a fait un séjour de plusieurs mois.

—On demande un bon forgeron pour ouvrage de ferme, Belge ou Français. S'adresser a M. Joseph Wery, forgeron, Altona, Man.

—Le C. N. R. envoi en ce moment une bonne quantité de chars dans la vallée du Vermillon, en vue du fort traffic qui s'y fera cet automne.

—M. Alexandre Dawson, avocat de Winnipeg, vient d'être nommé juge de la Cour de Comté à Winnipeg. C'est une bonne nomination.

—On demande un couple sans enfants—femme comme servante générale et mari comme serviteur Bon prix à qui de droit. S'adresser à M. P. Letellier, Manitoba.

—La souscription faite dans Saint-Boniface à l'occasion du jubilé sacerdotal de Mgr Langevin s'est élevée à $2,800.00, somme qui lui a été présentée dimanche dernier.

—M. et madame S. M. Jean sont partis la semaine dernière pour un voyage de quelques semaines à Montréal. Ils assisteront à l'ordination du R. P. Gustave Jean, S. J.

—Les autorités sanitaires de Winnipeg ont saisi samedi une grande quantité de pommes, de prunes et autres fruits en vente chez des marchands malgré leur état de décomposition avancée.

—James Ruddie, de Winnipeg, a été condamné vendredi par le Magistrat McMicken, à payer $100 d'amende pour avoir vendu des liqueurs sans s'être au préalable muni de l'autorisation légale nécessaire.

—M. Jean Langerak, de Antwerp, Belgique, qui a visité l'Ouest depuis un mois est reparti pour son pays vendredi. Il a été favorablement impressionné par nos champs arables: nul doute qu'il donnera là-bas de bonnes nouvelles de notre pays.

—Un groupe de journalistes de Londres est passé ici vendredi et samedi derniers, en voyage d'exploration en Canada. Ces écrivains sont très intéressés de tout ce qu'ils voient ici et on peut s'attendre à une bonne réclame de leur part à leur retour en Angleterre.

—On demande une institutrice pour l'arrendissement scolaire Des Deux Petites Pointes No 936 de 2eme ou 3eme classe avec certificat. L'enseignement devra commencer le 1er d'août. Les applications devront être adressées a M. J. B. Gravelines, Letellier, Man., avec références et salaire demandé.

—Un Hongrois du nom de Michael John a été condamné samedi, à Winnipeg, au pénitencier pour sept ans, pour avoir volé des bijoux. La sentence a paru sévère à quelques-uns; d'un autre côté, il faut montrer à ces immigrants que les lois de leur pays d'adoption punissent le crime et protègent la société contre les malfaiteurs.

—Il y a, immédiatement à l'entrée de Saint-Boniface, par le pont Broadway, une quinzaine de pieds de chemin non pavé. Le contrat de pavage de l'avenue Taché ne comprenait pas ce petit bout de chemin; quand il pleut, cet espace de boue fait saillie et suffit à gâter notablement la propreté de la rue. Nous suggérons que ce pavage ne serait pas hors de propos.

—Keir Hardie, un député socialiste des Communes d'Angleterre, a fait mercredi une conférence aux ouvriers de Winnipeg. C'est une glorieuse doctrine, que celle du socialisme!! Si nous avions une appréciation à donner de cette conférence, il y aurait de nombreuses réserves à faire. Heureusement pour tous, nos ouvriers comprennent plus intelligemment que Hardie les relations qui doivent exister entre le capital et le travail.

—Joli concert donné hier soir par la *Lyre*, au Coin des rues St. Joseph et Dumoulin.

—La paroisse de l'Immaculée Conception donne aujourd'hui un grand pique-nique à Elm Park.

—M. Norbert Berrisult est revenu d'une promenade de quelques jours à Sainte Anne des Chênes.

—Madame J. A. Cusson, dangereusement malade depuis plusieurs semaines, est en voie de guérison.

—On demande une servante et une jeune fille pour la garde des enfants. S'adresser à madame E. J. O'Sullivan, 440, rue Saint-Jean-Baptiste.

—Un homme et une femme demande de l'emploi sur une ferme. Ecrivez immédiatement à M. Julien Eliot, Glenwood Hotel, Souris Man.

—Il y aura réception chez madame Alfred Levesque jeudi soir, le 1er août de 9 à 11 heures, en l'honneur de monsieur et madame Horace Chevrier.

—Après une grève d'un mois les plâtriers d'Edmonton sont retournés à l'ouvrage jeudi. On a reconnu leur union, mais les gages restent les mêmes.

—Les voyageurs n'oublient jamais de s'arrêter chez M. J.-B. Leclerc, pour acheter un paquet de VALIQUETTE et quelques bons cigares, sur l'Avenue Provencher au No. 15, St-Boniface.

—L'exposition agricole et industrielle de Brandon a été un succès complet. Jamais encore Brandon n'a vu autant de visiteurs. Les cultivateurs ont rivalisé de zèle dans la préparation de leurs exhibits. Toutes nos félicitations à la "Wheat City" de l'Ouest.

—Un groupe de Doukhobors est arrivé à Winnipeg lundi. Interrogé la semaine dernière sur la venue prochaine de ces excentriques individus, le Maire Ashdown parlait de les faire mettre en prison. C'est bien différent de la réception qu'on leur fit quand ces peuplades arrivèrent au pays: alors on les représentait comme des martyrs; on leur présenta des adresses, des fleurs et des souhaits de bienvenue. Autre temps, autres mœurs!

—Les journaux nous apprennent que madame Eveline Nesbit Thaw et sa mère sont à Banff, en villégiature dans le luxueux hotel du C. P. R. Les voyageuses cachent leur identité autant que possible, mais des touristes de New-York les auraient reconnues. On avait du reste signalé leur présence dans l'Ouest canadien, il y a déjà plusieurs jours. Le procès retentissant de New-York est évidemment un obstacle sérieux à leur incognito.

—En dépit des rumeurs qui circulent, la récolte de cette année dans les trois provinces de l'Ouest: Manitoba, Alberta, Saskatchewan, sera très convenable. La pluie de mercredi à jeudi a bien pu causer quelque dommage dans les villes, à Winnipeg surtout, mais elle a été bienfaisante aux grains des campagnes. L'année sera bonne en dépit de pronostics effrayés. Nous ajoutons même que l'accalmie qui se produit dans la spéculation sur les terrains fera du bien en ce sens qu'elle inspirera un plus grand esprit de prudence à ceux qui se laissaient aveugler par des rêves de fortune trop rapide.

—M. E. F Hutchings, grand industriel de Winnipeg, vient de donner aux journaux un *interview* très optimiste sur les richesses du sous-sol de notre province. Ainsi on a découvert tout près d'ici, à Bird's Hill, une source d'eau minérale de qualité supérieure; ce sera une belle operation commerciale en même temps qu'une grande commodité pour les malades. Dans le sous-sol de Saint-Boniface même, se trouveraient des sources analogues récemment découvertes au moyen de minutieuses recherches.

Ville de St-Boniface

AVIS PUBLIC

PAVAGE EN BITULITHIQUE

Avis est présentement donné que le Conseil Municipal de la Ville de St. Boniface a l'intention de faire et construire l'ouvrage d'amélioration locale suivant à moins qu'il n'en soit empêché par une pétition, tel que ci-après mentionné.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer un montant d'argent égal au coût de l'ouvrage, et cotisera et prélèvera une taxe annuelle uniforme de frontage suffisante pour payer l'intérêt et accumuler un fonds d'amortissement pour éteindre le montant des dites débentures en vingt années l'intérêt sur la dette et sur le placement du fonds d'amortissement étant calculé à 4 % par année.

La Ville assumant les deux cinquièmes du coût de cet ouvrage la dite cotisation annuelle ne sera que pour la part du coût qui est en outre de la part de la Ville.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée par le dit ouvrage d'amélioration locale, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne petitionnent le Conseil contre le dit ouvrage d'amélioration locale ou contre la cotisation projetée pour en payer le coût, la Ville pourra sans autre avis procéder à la construction du dit ouvrage d'amélioration locale, et prélever des taxes de frontage d'amélioration locale comme dit ci-dessus.

L'ouvrage d'amélioration locale qu'on se propose de faire est un pavage en bitulithique, posé sur une fondation en béton dans la rue suivante:

Rue Marion, à partir du côté Est du Chemin Ste. Marie jusqu'au pont Norwood, largeur 40 pieds, la Ville payant les deux cinquièmes du coût total qui sera approximativement de $10,059.50.

Daté à St. Boniface le 31 Juillet 1907.

J. B. COTE,
Secrétaire-Trésorier.

Ville de St. Boniface

Le Conseil ayant décidé de paver le Chemin Ste Marie, de l'avenue Taché à la Seconde Avenue, et l'avenue Taché, de la rue Eugénie au Chemin Ste Marie, avis est donné par les présentes qu'en vertu du Règlement des égoûts, tous les propriétaires de terrains, même vacants, sur le parcours des rues ci-dessus nommées, auront à faire la connection aux frais du propriétaire et le coût en sera chargé à la propriété intéressée.

Toute connexion doit être faite sous la surveillance et la direction de l'Ingénieur de la Ville et seulement après qu'un permis aura été obtenu du dit Ingénieur.

Saint-Boniface, le 18, Juin, 1907.

J. B. COTE,
Secrétaire-Trésorier.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LOLITA

NO 14

"Il vous est défendu d'aimer, "quoique ce soit, fût-ce notre enfant, "plus que la vérité, plus que la "probité, plus que l'honneur."

MME EMMELINE RAYMOND.

X

On n'y fit guère honneur ; au dîner, Mlle Anne était aussi calme qu'à l'ordinaire, mais M. Fortuné semblait préoccupé et les deux jeunes filles étaient déjà au théâtre, en imagination.

Clotilde, avant le départ, entraîna Lolita devant la plus haute glace du salon.

—Madolo, dit-elle, je suis très jolie, c'est incontestable : mais vous, vous êtes idéale. Si j'étais blonde, je ne voudrais pour rien au monde me trouver dans votre voisinage; heureusement, ma couleur sauve tout. Jamais je ne me suis sentie si troublée. Vous ne pouvez comprendre cela, chère Dolo : Emile est pour vous un étranger ; mais pour moi, c'est un ami d'enfance, presque un frère. Songez que nous avons été élevés ensemble.

Lolita rougit et elle se demanda si elle ne ferait pas bien de confier à son élève ce qui lui était ce soi-disant étranger. Par un accord tacite, ni M. Fortuné ni son filleul n'avaient jamais fait en présence de Clotilde la moindre allusion au mariage du jeune poète et de l'institutrice. Ils se défiaient sans doute de l'intempérance de langue de cette enfant terrible et ne voulaient lui révéler leur secret qu'au moment où il n'en serait plus un. Jusqu'alors l'insouciance de Clotilde avait rendu le silence facile ; mais, ce soir là, il pesa à Lolita qui, pourtant, n'osa pas le rompre, car elle pensait que ce n'était pas à elle de parler la première. Elle se contenta d'embrasser son élève, en lui repondant ;

—Croyez bien, ma chère Clotilde, que je comprends votre émotion et que je la partage.

Enfin l'heure attendue arriva. La voiture, retenue à l'avance par le valet de chambre, déposa toute la famille à la porte du théâtre, après avoir passé devant l'affiche sur laquelle se lisait en grosses lettres :

LE FOYER

COMEDIE EN TROIS ACTES ET EN VERS

Le nom de l'auteur, en blanc. Demain on le verra en toutes lettres ; mais sera-ce le nom d'un vainqueur ou d'un vaincu ?

Dans les couloirs, on coudoie la foule. Clotilde glisse ces mots à l'oreille de sa compagne ;

—Dire que tout ce monde vient pour la pièce d'Emile ! Madolo, mon cœur bat, je vous assure.

Lolita sourit, mais ne dit rien. Elle aussi est émue. C'est elle qui a encouragé le poète, elle qui a poussé M. Fortuné à faire toutes les démarches nécessaires. Si c'était pour un échec ? Cette pièce est bien faite, pourtant : elle contient de fort beaux passages. La jeune fille essaie de se les rappeler, mais ce sont les endroits faibles qui lui reviennent en mémoire : un vers qui a une cheville, un autre dont la tournure est prosaique. Comment ne s'en est-on pas aperçu ? Ah ! si on pouvait retombr...

Le rideau est levé : un acteur est là qui déclame. Clotilde trouve les vers d'Emile plus beaux à la scène ; Lolita, au contraire, les préférait sous la feuillée. On les entend admirablement dans le silence profond que produit toujours la curiosité, à une première. Ce silence semble effrayant aux jeunes filles : elles n'osent plus ni regarder ni écouter. Lolita déboutonne et reboutonne ses gants, tandis que Clotilde massacre son éventail, en regardant le velours de la loge. M. Fortuné prend délicatement une prise et prépare un effet de main. Mais son effet est manqué : une triple salve d'applaudissements le fait sursauter et la prise va où elle peut.

Lolita rougit et sourit : il lui semble qu'elle a déjà sa part de ces bravos. Clotilde lève les yeux et écoute, cette fois, de toutes ses oreilles.

La glace est rompue. Le public, charmé, applaudit souvent ; les bravos sont nourris, après chaque tirade, sans compter les murmures flatteurs aux vers bien frappés.

On ne quitte pas la loge pendant les entr'actes.

Emile y vient jouir en famille de ses espérances. Il est content ; cependant, il craint pour le dénouement ; prendra-t-on bien le dénouement ? Quand la toile se lève pour le second acte, il retourne à sa baignoire, encore inquiet.

Le second acte se passe aussi bien que le premier. Le dénouement arrive enfin et le succès aussi. Non, pas un succès : un triomphe ! un de ces triomphes qui mettent l'auteur hors de pair, du premier coup. Son nom est réclamé avec impatience, avec ardeur, avec furie, et salué par un tonnerre d'applaudissements.

M. Fortuné se lève électrisé.

—Où est le grand homme ? dit-il.

Ce garçon pour lequel il avait eu peine à se remuer, à qui il conseillait la résignation il n'y avait pas plus de cinq heures, ce filleul terne ; ce neveu sans prestige, c'est le grand homme, maintenant. O succès, que ta puissance est grande sur certaines natures !

Clotilde était fille de son père : elle se sentait électrisée aussi. Elle lui prit le bras pour aller à la recherche du héros, qui ne venait pas. Lolita suivait, contente, mais tranquille. Elle eût été plus vite s'il se fût agi de consoler : il était heureux, rien ne pressait. Mais on ne le revoyait plus, ce grand homme.

—Il est sans doute entouré par son directeur et ses acteurs, et il ne sait auquel entendre, dit M. Fortuné ; il soupera même, très probablement, en leur compagnie. Je vais aller le féliciter, mais vous ne pouvez pas vous fourrer là-dedans : rentrez avec Anne ; je vous rejoindrai plus tard, à la maison ; il se peut même que je soupe aussi avec lui, vous ferez bien de vous coucher sans m'attendre,

Les trois femmes revinrent donc [illegible].

Tandis que la voiture les emportait rapidement vers leur demeure assez éloignée Mlle Anne, étendue confortablement, dormait d'un bon sommeil sans rêves, en tant que Clotilde, les yeux fixés sur les lanternes de la voiture, rêvait sans dormir.

Pour la première fois de sa vie, elle restait silencieuse ; ses yeux noirs, si vifs d'ordinaire, avaient ce regard vague qui voit au dedans ; ses mains jointes sur ses genoux, sa tête légèrement inclinée, toute son attitude enfin, abandonnée et gracieuse, annonçait une détente dans cet esprit vif, ce caractère décidé, auquel la méditation était jusqu'alors restée étrangère.

Lolita ne dormait ni ne rêvait : l'inquiétude avait fait place à la sécurité, l'attente anxieuse et fatigante à la réalité douce. Elle reposait son corps et son esprit dans un calme délicieux, laissant à la Providence, qui avait si bien préparé les choses, le soin de les conduire au terme.

Quand la voiture s'arrêta, elle réveilla Mlle Anne, qui échangea quelques paroles aigres-douces avec le cocher, légèrement aviné. Sur la demande de Clotilde qui voulait tout le monde heureux ce soir-là, le pourboire fut doublé et l'automédon, déclarant qu'elle était une bonne fille, s'éloigna en faisant claquer son fouet, d'un air de satisfaction.

Le gaz se trouvait éteint, vu l'heure tardive. On prit une lumière chez le concierge somnolent, et les étages furent rapidement montés. Le valet de chambre, qui avait entendu la voiture, ouvrit la porte avant que ces dames eussent le temps de sonner. Chacune d'elles prit son bougeoir dans l'antichambre ; puis, après un bonsoir plus chaud que d'habitude, elles se séparèrent.

Lolita fit une longue prière avant de se coucher. Elle demanda à Dieu de bénir le talent de son fiancé, de lui faire la grâce de ne le consacrer jamais qu'au bien ; elle le remercia de ce grand succès, venu si fort à propos, et le pria de la rendre une bonne et fidèle femme. Puis, un peu lasse, elle enleva sa robe et s'assit sur son prie-Dieu pour démêler la coiffure assez compliquée qu'on lui avait faite. Elle ôtait lentement les épingles qu'elle posait sur ses genoux ; ses boucles se détachaient à mesure et retombaient jusqu'à terre, comme une voile doré. Quand elle releva la tête, elle vit sa porte ouverte et Clotilde sur le seuil, en robe de nuit.

Clotilde entra, comme un coup de vent. Eclairée en dessous par la lueur du bougeoir qu'elle tenait à la main, elle était jolie au possible dans cette blanche robe qui faisait ressortir l'ombre profonde de ses yeux noirs. Ses longues tresses pendantes s'enroulaient dans les broderies du corsage, comme une garniture de velours. Elle posa son bougeoir, saisit la main de Lolita, l'entraina vers le lit et l'y fit asseoir à côté d'elle. Elle l'embrassa alors, non plus d'un baiser distrait, comme elle faisait d'habitude, mais affectueusement, tendrement même. Puis, l'enveloppant d'un regard très doux, sans quitter sa main :

—Madolo, dit-elle, savez-vous que je vous aime comme une sœur ?

Lolita répondit lentement à son étreinte.

—Oui, continua Clotilde, et je ne veux pas avoir de secret pour vous. J'allais me coucher, mais j'ai senti que je ne pourrais pas dormir sans vous l'avoir dit, mon cher secret.

—Dites mignonne : quel est ce gros secret ? Une autre robe de Laferrière ? Une amazone neuve ?

—Oh ! non, pas cela, plus de ces enfantillages...

Et Clotilde, posant sa tête sur l'épaule de Lolita, lui dit à l'oreille d'une voix faible comme un souffle de brise :

—Madolo chérie, j'aime Emile !

Lolita tressaillit. Elle baissa les yeux sur le visage appuyé contre elle et vit ceux de Clotilde levés vers les siens. Ils étaient sérieux et doux : ils lui rappelèrent ceux de Bernard, le jour où il lui avait dit : "Je vous en conjure, par pitié pour une pauvre enfant orpheline." Ce souvenir lui alla au cœur. Dans un généreux élan, elle songea à donner Emile à Clotilde. Mais sa raison était trop droite pour lui permettre de garder cette idée peu réfléchie. Il n'est certes pas rare de voir des héroïnes de roman faire un tel sacrifice, ni de trouver des lectrices assez superficielles pour y applaudir. Mais un esprit raisonnable se dit que s'il est sublime de se sacrifier, il est simplement égoïste et injuste de sacrifier autrui avec soi. Lolita, après avoir pensé à Clotilde, pensa à Emile et se rappela que, lui ayant donné sa parole, elle ne pouvait pas la reprendre

(A suivre)